

DELIBERATION N° 83/11-09 : MERCREDIS DE NEIGE

Monsieur MATSCHEK rappelle à l'Assemblée que le Conseil Municipal, lors de sa réunion du 8 Février 1983, décidait de soutenir financièrement l'organisation de "Mercredis de neige", par la prise en charge des frais de transports collectifs.

Il précise que ces sorties de ski (piste et fond), ont été au nombre de 3, au cours de l'année scolaire écoulée.

Une demande de subvention similaire a été faite, pour l'année scolaire en cours, pour 5 sorties, dont :

- 3 de ski de fond à CLAIRSAPIN (UFOVAL), les 18 Janvier, 1er et 22 Février 1984,
- 2 de ski de piste, à VENTRON, les 25 Janvier et 15 Février 1984.

Il est prévu un bus par sortie, soit un coût de transport de 1 350 Frs par voyage.

Afin de rendre ces sorties accessibles à la plupart des familles et de poursuivre ainsi sa politique sociale,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide la prise en charge des frais de transport occasionnés par les sorties de ski qui seront proposées aux élèves de LUDRES,
- précise qu'un crédit de 7 000 Frs sera ouvert à cet effet au budget primitif 1984.